

217C1875  
FR0011594233-DIV36

10 août 2017

**Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)**

**SFR GROUP**

(Euronext Paris)

Les sociétés Altice NV et SFR GROUP ont annoncé les caractéristiques d'un projet d'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire que la première envisage de déposer sur les titres de la seconde<sup>1</sup>.

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres SFR GROUP sont applicables.

---

<sup>1</sup> Cf. notamment communiqué diffusé le 10 août 2017 par les sociétés Altice NV et SFR GROUP.